



## Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : [amisduchateau@orange.fr](mailto:amisduchateau@orange.fr)

Publication : Michèle Dupont



### Patrimoine culturel et cadre de vie

Le patrimoine, c'est l'âme de la ville. L'honneur de notre commune est d'avoir protégé, restauré sous l'impulsion des Amis du Château, son patrimoine historique immobilier et mobilier et demandé pour certains leur classement : le château seigneurial 1986 et 2003, l'église Saint-Louis 1995, la gare des Coquetiers, la Croix de chemin, le vieux cimetière, la salle des fêtes, quelques habitations vernaculaires et l'homogénéité des quartiers résidentiels.

Que de villes qui nous entourent, ont été massacrées depuis des décennies par des vandales inconscients et irresponsables. Bien sûr, Le Raincy une fois confisqué au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle est devenu une commune riante, riche, lotie pour une bourgeoisie aisée mais quand même il faut regretter la disparition du château du Raincy qui était une des demeures les plus somptueuses des environs de Paris qui annonçait Vaux-le-Vicomte !



**Le château seigneurial de Villemomble**



**Abbaye de Livry Gargan**

1785 et dont le domaine fut vendu après 1900 à des lotisseurs.

Le château devint le siège de la société de lotissement qui le laissa tomber en ruine pour être démoli en 1927.

**Château de Montfermeil**

Il faut néanmoins noter que le martyrologe de nombreux châteaux et de l'abbaye de Livry proches de notre commune ont été détruits au XX<sup>e</sup> siècle. Il est sans doute resté dans l'inconscient ou la mauvaise conscience d'édiles de la « banlieue rouge », les années d'après 1789, ou l'on a appris à mépriser les images d'un passé qu'on avait plaisir à sacquer. Que penser de la démolition du château de Montfermeil reconstruit par l'architecte Ledoux en





## Patrimoine culturel et cadre de vie (suite)

Certains villemomblois se souviennent encore du château de Maison-Rouge à Gagny. Entre les deux guerres les sœurs Boué avaient restauré ce magnifique château où la célèbre duchesse de Chevreuse y mourut en 1679.



### Gagny - Château de Maison Rouge

En 1944 après la guerre le château fut occupé par les F.F.I. qui le saccagèrent. On aurait aimé que la municipalité rachetât le domaine qui faisait l'ornement de la commune, l'idée ne lui est pas venue. A sa place s'élève des H.L.M. qui ne tarderont pas à être détruits. En 1924 fut loti le domaine et l'abbaye de Livry dans des conditions qui ne sont pas à l'honneur du service des Monuments Historiques. C'est l'entreprise Sermajor, fabrique de plumes et crayons qui se permit de détruire les bâtiments de cette abbaye presque millénaire à la veille de la célébration du tricentenaire de Mme de Sévigné qui l'occupât.

Si Villemomble a encore un cadre de vie agréable c'est grâce, sans doute, au fait que les grands domaines ont été lotis dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en même temps que le parc royal du Raincy, créant ainsi des quartiers résidentiels qui étaient au commencement, des lieux de villégiature au milieu de parcs et de bois. Aujourd'hui dans chaque quartier s'élèvent des écoles et des bâtiments sportifs en nombre suffisant. Il serait peut-être approprié de construire un Espace des Arts, proche de la vaste médiathèque et du Conservatoire de musique, à la place de l'ancien Conservatoire, 49 Grande Rue ou préempter des pavillons voués à la démolition pour construire des immeubles dans une zone proche du centre de la ville (Av du Raincy, Av Outrebon, Bd du Général de Gaulle). La salle des fêtes (Théâtre Brassens) serait transformée en cinéma d'Art et d'essai et l'Espace des Arts disposerait en plus d'une salle de théâtre de 600 places pouvant accueillir des spectacles nationaux en avant-première, des salles destinées à des associations.



26 avenue Gallieni - maison de maître - meulière - mascaron - terrasse - marquise - toit mansart - ardoises - lucarnes et donjon avec 2 épis de faîtage

Avant 1940 Villemomble avec moins de 20 000 habitants avait trois salles de cinéma et un théâtre de 700 places « Familia ».

En ce qui concerne le château, la DRAC avait demandé qu'une pelouse face à l'entrée mette le château en valeur avec un parking sur les côtés. Il serait bien aussi qu'existe à Villemomble un syndicat d'initiative, par exemple au rez-de-chaussée du château pour renseigner les visiteurs, ouvert l'après-midi, et un archiviste véritable, car les archives villemombloises ont été pillées au cours des ans et on en retrouve même



## Patrimoine culturel et cadre de vie (suite)

sur EBay, c'est inconcevable ! Il serait bien qu'une ville comme Villemomble ait dans le château, un musée et que l'association des Amis du château ne soit plus logée dans des endroits inconfortables et malaisés d'accès en dépit des règles sanitaires. Il faut rappeler que les abords du château et de l'église Saint-Louis doivent être protégés, surtout dans le cadre de la rénovation du plan local d'urbanisme. Il est anormal qu'une résidence ait été construite dans le champ de visibilité du château sans l'opposition de l'ABF et qu'une autre au n° 15 de l'avenue Outrebon soit édifiée !

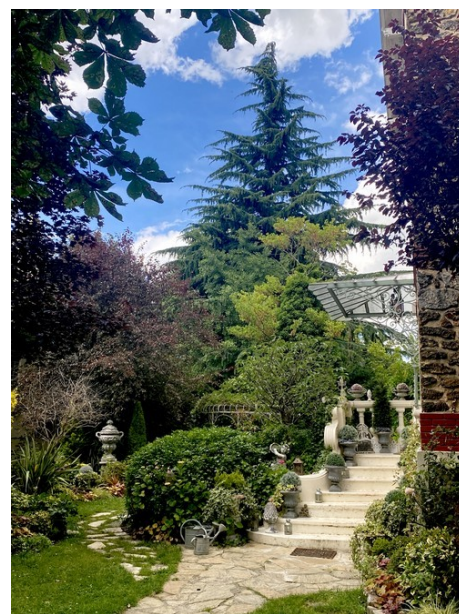


23 allée du Centre3 - Grille fer forgé - meulière - crête de faitage sur toit donjon - toit avec demi-croupe - déco tuiles vernissées -

S'il y a des constructions qui doivent s'élever à l'avenir elles doivent se ranger à certaines contraintes (matériaux, hauteur, toiture, jardins...). En ce qui concerne le cadre de vie, les arbres Remarquables font partie du patrimoine collectif et doivent être préservés en tant que tel et participer à l'embellissement de notre ville. Ainsi, des arbres Remarquables bicentenaires situés sur des voies publiques comme le platane de la Grande Rue ou les arbres du jardin d'une propriété privée, rue des Capucines, doivent être conservés, surtout qu'ils se trouvent dans la zone protégée de nos monuments historiques. Les promoteurs ayant acheté des pavillons dans cette zone doivent s'engager à ne pas les abattre. Là encore l'ABF et le service de l'urbanisme ont un rôle à jouer ! Bien entendu il faut continuer à fleurir les abords des rues, l'entrée de la ville et autres lieux (pourquoi ne pas mettre des vignes comme autrefois sur les flancs disponibles du Plateau d'Avron (ancienne cité vigneronne) et des murs à pêches ? Un plan local d'urbanisme va être présenté à la population suivi de l'élaboration d'un règlement. Stop à la bétonisation et au vandalisme des promoteurs !

En ce qui concerne le cadre de vie, les arbres Remarquables font partie du patrimoine collectif et doivent être préservés en tant que tel et participer à l'embellissement de notre ville. Ainsi, des arbres Remarquables bicentenaires situés sur des voies publiques comme le platane de la Grande Rue ou les arbres du jardin d'une propriété privée, rue des Capucines, doivent être conservés, surtout qu'ils se trouvent dans la zone protégée de nos monuments historiques. Les promoteurs ayant acheté des pavillons dans cette zone doivent s'engager à ne pas les abattre. Là encore l'ABF et le service de l'urbanisme ont un rôle à jouer ! Bien entendu il faut continuer à fleurir les abords des rues, l'entrée de la ville et autres lieux (pourquoi ne pas mettre des vignes comme autrefois sur les flancs disponibles du Plateau d'Avron (ancienne cité vigneronne) et des murs à pêches ? Un plan local d'urbanisme va être présenté à la population suivi de l'élaboration d'un règlement. Stop à la bétonisation et au vandalisme des promoteurs !

Il faut en effet continuer à aménager les espaces publics majeurs (parvis, places, jardins) et embellir les entrées de la ville. Il serait utile lorsque des ateliers sont délaissés (comme l'ancien atelier de sanitaire, rue des Capucines) ou dans l'avenue de Rosny (commerces divers...) de les faire préempter par la commune si ils sont en vente ou si il y a risque de péril, pour en faire des lieux pour la police municipale, des parkings entourés de jardins, car où se garer pour ceux qui veulent se rendre dans un magasin. L'idée d'une mairie-annexe est intéressante pourquoi ne pas la localiser dans la première mairie-école du nord-est parisien construite en 1848 (Angle rue de Neuilly). Si nous voulons que le patrimoine de notre cité soit pérenne il serait peut-être utile de sensibiliser les scolaires à un parcours « *d'éducation artistique et culturelle* », avec des ateliers pédagogiques, ludiques, ateliers de dessin, concentrés sur des thématiques comme : L'Histoire, le Patrimoine, la Biodiversité, les lieux de mémoire, etc. Villemomble pourrait alors mériter le label « *Villemomble, Ville d'art et d'histoire* ».



19 avenue de la Bourdonnais - Le cèdre



Cèdre - rue du Potager

Il faut en effet continuer à aménager les espaces publics majeurs (parvis, places, jardins) et embellir les entrées de la ville. Il serait utile lorsque des ateliers sont délaissés (comme l'ancien atelier de sanitaire, rue des Capucines) ou dans l'avenue de Rosny (commerces divers...) de les faire préempter par la commune si ils sont en vente ou si il y a risque de péril, pour en faire des lieux pour la police municipale, des parkings entourés de jardins, car où se garer pour ceux qui veulent se rendre dans un magasin. L'idée d'une mairie-annexe est intéressante pourquoi ne pas la localiser dans la première mairie-école du nord-est parisien construite en 1848 (Angle rue de Neuilly). Si nous voulons que le patrimoine de notre cité soit pérenne il serait peut-être utile de sensibiliser les scolaires à un parcours « *d'éducation artistique et culturelle* », avec des ateliers pédagogiques, ludiques, ateliers de dessin, concentrés sur des thématiques comme : L'Histoire, le Patrimoine, la Biodiversité, les lieux de mémoire, etc. Villemomble pourrait alors mériter le label « *Villemomble, Ville d'art et d'histoire* ».

Si nous voulons que le patrimoine de notre cité soit pérenne il serait peut-être utile de sensibiliser les scolaires à un parcours « *d'éducation artistique et culturelle* », avec des ateliers pédagogiques, ludiques, ateliers de dessin, concentrés sur des thématiques comme : L'Histoire, le Patrimoine, la Biodiversité, les lieux de mémoire, etc. Villemomble pourrait alors mériter le label « *Villemomble, Ville d'art et d'histoire* ».



**Patrimoine culturel et cadre de vie (suite)**

Le Grand Paris ne doit pas avoir un centre touristique, sorte de bobo land et une périphérie hideuse faite de cités glauques car notre population a besoin de repères et un refus croissant de nos citoyens villemomblois, même renouvelés et jeunes, de voir supprimer leur identité.

Guy Martignon

Président fondateur des « Amis du Château Seigneurial »



Platane - Grande Rue  
Arbre remarquable

**« Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique ou pas ne doit pas être permise à un ignoble spéculateur... Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde. C'est donc dépasser son droit que le détruire »**

**Victor Hugo (1824)**



**HOMMAGE**

Notre pensée est avec les familles de ceux et celles qui nous ont accompagnés afin que le patrimoine villemomblois soit sauvegardé et qui malheureusement nous ont quitté en 2020. En premier notre ami Roger Carel qui tant de fois nous a prêté son concours et sa voix à nos vidéoconférences et participé à nos activités culturelles depuis 1995.

Mme Cristin Janine - Mme Couepel Anne Marie - Mme Andrée Gouëllo, épouse de l'un des membres de notre Conseil d'Administration - Mme Gourhand Jeannine - Mme Guirano Simone - Mme Delobelle, épouse de l'un des pionniers de notre association et Maire-adjoint - Mme Marie-Thérèse Vanbelle, adhérente de plusieurs associations culturelles et caritatives.

En février 2021, Mme Marie-Anne Bedat-Vassou d'une très ancienne famille villemombloise.

**Vous pouvez découvrir nos gazettes ainsi que d'autres photos, en couleurs, sur notre site :  
<http://amischateau.free.fr>**

Vous souhaitez soutenir notre action, participer à notre commission ou nous aider à acheter des archives, rejoignez l'association  
**< LES AMIS DU CHATEAU SEIGNEURIAL DE VILLEMOMBLE ET DU PATRIMOINE VILLEMOMBLOIS >**  
**EN ADHÉRANT** : Le montant de l'adhésion est de 15 € pour 2021  
Chèque à l'ordre des "Amis du Château Seigneurial de Villemomble" BP 34 93250 Villemomble



LE SAVIEZ VOUS ?

**Grâce aux associations de sauvegarde de l'environnement nos villes bénéficieront d'un beau parc d'intérêt écologique, faunistique et floristique d'importance départementale**

« Les élèves du futur collège intercommunal de Gagny, Villemomble et Le Raincy doivent-ils commencer leur cycle secondaire dans des préfabriqués ? », s'inquiétaient plusieurs élus de toutes tendances, en raison du retard pris pour sa construction sur les carrières de l'Ouest à Gagny (1). En effet il fallait investir entre 25 et 40M€ pour combler l'ensemble des carrières. L'Etat ne peut investir, le site étant privé. Seule solution pour financer les travaux, vendre le droit de construire à des promoteurs ! Ces derniers ont prévu 2000 logements.



Carrière de l'Ouest — Gagny - Endroit prévu pour construction d'un collège et logements

A l'origine de cette inquiétude la remise en cause du projet de construction (2)

Déjà à la fin de son exploitation en 1956 « les infiltrations d'eau fragilisent l'ancienne carrière de gypse et met en danger une vingtaine de villas situées sur le territoire du Raincy » (3)

L'exploitation des carrières de gypse (4) à Villemomble, Gagny et Neuilly-sur-Marne (5) existait depuis l'époque gallo-romaine mais à partir du 19<sup>e</sup> siècle elles vont s'étendre en raison de la fin de l'exploitation des carrières à ciel ouvert dans la Capitale (6)

En 1900 la carrière de l'Ouest était exploitée par les établissements Pachot « Un chemin de fer traversait un souterrain de 40 mètres (...) allant de l'usine (7) à la gare de Gagny et servait au transport des produits



Carrière de l'Ouest en 1900 à Gagny

au quai d'embarquement sur le chemin de l'Est ». L'activité de cette ancienne carrière a été arrêtée en 1956. Rachetée en 1992 elle servit de décharge jusqu'en 2013. Aujourd'hui c'est une friche industrielle.

Certaines carrières de la région ont été végétalisées aussi bien à Villemomble (parc de la Garenne) qu'à Neuilly-Plaisance (Les coteaux d'Avron). Il faut signaler que les flancs de ces collines sont creusées de galeries dont certaines servaient jusqu'en 1960 de champignonnières (8).



## LE SAVIEZ VOUS ? (suite)

Le nouveau maire de Gagny a changé d'avis et ce lieu magique servira d'écrin à un magnifique parc bucolique où les habitants pourront se baguenauder nous l'espérons dans les plus brefs délais (9).

(Lire « L'Age d'or des carrières et plâtrières de Villemomble - Gazette N° 32 - Avril 2011 - Site « Les Amis du Château de Villemomble » et « Le Patrimoine de Villemomble - Guy Martignon - Les Amis du château »).

- 1- Chemin des Bourdons aux frontières de Gagny, Villemomble (Parc Carette) et Le Raincy
- 2 - Association de sauvegarde de l'environnement Emdema93 à laquelle les Amis du Château sont adhérents
- 3 - Plan de prévention des risques naturels liés aux anciennes carrières de Gagny – Préfecture 93
- 4 - Le gypse est une roche qui se dissout au contact de l'eau
- 5 - Aujourd'hui situées à Neuilly-Plaisance
- 6 - Carrières des Buttes Chaumont, Belleville, Ménilmontant et Montmartre. A Paris ces carrières seront comblées tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle par opération de foudroyage pour la construction d'habitations (sous Napoléon III) jusqu'à la construction du métro mais aussi à la végétalisation des lieux. Il faut noter que c'est en 1777 que Louis XVI a créé « L'inspection générale des carrières » pour prévenir les risques d'effondrement.
- 7 - Usine de plâtre
- 8 - La fermeture des cavages de ces champignonnières favorisent l'action de l'humidité et des fontis se forment et atteignent la surface et leur effondrement peut provoquer de gros dégâts aux habitations qui s'élèvent malheureusement sur les flancs de ces collines. Plusieurs types de carrières furent exploitées sur la commune de Gagny et sa région, particulièrement à Villemomble, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois principalement le gypse mais aussi le sable, l'argile et la pierre.



Emplacement des carrières de l'Ouest en 1950 - Gagny



Carrières